

XXI<sup>ème</sup>  
CONGRÈS

Bordeaux

2013

ACE

Avocats Conseils d'Entreprises

17 et 18  
octobre

21<sup>ème</sup> Congrès pour l'Avocat du  
siècle : PARTENAIRE ET STRATEGUE

TRAVAUX VALIDÉS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE POUR 12 HEURES

Création & impression : imegraph



Lieu du congrès :  
Palais de la Bourse  
17, Place de la Bourse  
33000 Bordeaux

Consultez le programme sur  
votre smartphone et tablette  
en scannant ce Flash Code

[www.avocats-conseils.org](http://www.avocats-conseils.org)

  
Ordre des  
Avocats  
Barreau de Bordeaux



**Le rôle traditionnel de l'avocat est de défendre.**

*En matière pénale, bien entendu, avec la plaidoirie portée à son paroxysme, mais également devant les juridictions prud'homales, administratives, commerciales, civiles, qu'il s'agisse de licenciement, redressement fiscal, ou divorce.*

*Ce rôle demeure, sans aucun doute. Mais il est incomplet à définir ce qu'est un avocat, qui n'est plus seulement celui qui est à la disposition d'un justiciable lorsque le litige est né.*

*L'avocat est quotidiennement aux côtés de son client. Il l'accompagne, il le conseille, hors tout procès et en toutes matières : droit des sociétés, droit fiscal, droit social,... et même droit pénal. L'avocat sait prévenir le litige, il protège son client en amont des difficultés.*

*Le droit n'est pas la conséquence, la mise en œuvre et en forme, d'une réflexion comptable, financière, commerciale,... Il en est la structure, l'armature.*

*L'avocat est l'architecte du conseil à l'entreprise. Création de l'entreprise, financement, investissement,... tout doit être pensé avec une vision juridique, à défaut la construction, aussi simple puisse-t-elle paraître, sera fragilisée, bancale.*

*Dès lors, nous devons plus que jamais adopter une démarche proactive d'intelligence économique, et participer à la stratégie de nos clients pour mieux la sécuriser.*

*Nos pratiques, l'organisation de nos cabinets, notre perception même de notre métier doivent s'adapter sans cesse pour nous assurer d'être défenseurs, toujours, mais plus encore : des partenaires.*

*William Feugère, Président de l'ACE*

Le succès d'un Avocat  
se construit aussi par l'image...



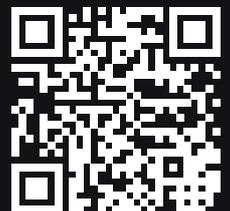
**imagrap**

Chacun son image

- Sites Internet
- Logotypes
- Cartes de visite
- Chartes graphiques
- Plaquettes
- Papeterie
- Référencement

**VOTRE INSCRIPTION  
AU CONGRÈS ACE  
OFFERTE\***

Voir conditions sur notre  
site web ou scannez le  
flash code ci-dessous  
avec votre smartphone :



**RDV Congrès ACE STAND n°22**

infoline : 09.54.54.79.00 mail : concept@imagraph.org

www.communication-deontologique.com



**Président du congrès :**

**Pierre GRAMAGE**, *Président du Conseil Régional ACE-Bordeaux*

**Co-Rapporteurs :**

**Alexandre MOUSTARDIER et François BRAUD**, *Avocats au Barreau de Paris*

JEUDI 17 OCTOBRE

9 h 30 : Accueil des participants

10 h 30 : CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

12 h 30 : Déjeuner au Palais de la Bourse

**14 h 30 : TABLE RONDE : PRÉVENTION DES RISQUES ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE.**

*Animateur : William Feugère, Président National*

*La prévention des risques est plus que jamais, en période de crise et de concurrence exacerbée, une nécessité. Avocats et juristes d'entreprises interviendront ensemble pour présenter les risques les plus importants auxquels sont confrontées les entreprises et surtout, au-delà, comment l'organisation interne de l'entreprise peut assurer la meilleure prévention.*

16 h 00 : Pause avec les partenaires

**16 h 30 : TABLE RONDE : LES ATTENTES DE NOS CLIENTS ET LA REPOSE DE NOS CABINETS**

*Animateur : Catherine Peulvé, Présidente de l'ACE-PARIS*

*Bénédicte Wautelet, Directrice Juridique Groupe, Groupe Le Figaro - Sabine Lochmann-Beaujour, Directrice générale - Affaires gouvernementales et stratégiques, Johnson & Johnson Medical companies - Yves Wehrli, avocat, Clifford Chance Europe LLP - Denis Raynal, avocat, Cabinet KBRC*

18 h 00 : Fin des travaux de la première journée

**20 h 30 : DINER MILLESIME - Soirée de Gala avec le groupe PASH-Gang et Remise des 2èmes Trophées des Régions, au HANGAR 14**

VENDREDI 18 OCTOBRE

9 h /10h et 10h/11h : Carrefour des Commissions de travail ACE

11 h 00 : Pause avec les partenaires

11 h 30 : Ateliers thématiques (liste détaillée dans les pages suivantes)

13 h 00 : Déjeuner avec nos partenaires

14 h 30 : Ateliers thématiques (différents de ceux du matin)

16 h 00 : Pause avec les partenaires

16 h 30 : TABLE RONDE : L'ACTIVITE VITICOLE : EXEMPLE DE FILIERE D'EXCELLENCE

*Animateur : Arnaud Agostini, Landwell Bordeaux*

17 h 30 : Rapport de synthèse par **Alexandre Moustardier et François Braud**, Avocats au Barreau de Paris – Cabinet Huglo Lepage – Co-Présidents de la commission Environnement et Développement durable

17 h 45 : Vote des motions et clôture

18h 30 : Fin des travaux

20h30 : SOIRÉE VENDANGES AU CHATEAU LAFITTE



**SAMEDI 19 OCTOBRE**

10h00/12h00 : Comité Directeur

13h00 : Déjeuner au Café du Port (terrasse au bord de l'eau)



XXI<sup>ème</sup>  
CONGRÈS  
Bordeaux  
2013

**VENDREDI 18 OCTOBRE - 11H30 / 13H - ATELIERS**

### **LA MAITRISE DE L'IMAGE COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE DES CABINETS D'AVOCATS**

*Animé par Delphine Gallin, Présidente de l'ACE-JA*

**Nos Partenaires : imagraph, VB Consult**

*A l'heure du tout numérique et de la transmission simultanée, l'image traditionnelle de l'avocat attendant patiemment son client dans le confort d'un cabinet capitonné ne semble plus correspondre à ce que le client devenu spectateur attend.*

*L'avocat, acteur de son époque est contraint d'apprendre à gérer une image dont la diffusion n'est pas toujours aisée.*

*La clientèle qu'elle soit composée de particuliers, de chefs d'entreprise ou de sociétés, est sans cesse nourrie d'informations, de représentations d'une profession qui fascine tout en véhiculant des « à priori » pas toujours positifs.*

*L'avocat aux commandes de son cabinet devenu une véritable « entreprise du droit » doit apprendre à user des méthodes de communication par l'image pour atteindre ses objectifs en terme de marché et de croissance, et ce, tout en respectant bien sûr les règles déontologiques.*

*Cet atelier vous présentera les outils et supports de communication à la fois numériques (site internet, réseaux sociaux, blogs) et plus classiques (papeterie, pochettes, plaquettes) qui vous permettront de mettre en œuvre une stratégie de communication par l'image en fonction des objectifs que vous vous serez fixés.*

### **PROTEGER L'ENTREPRISE CONTRE LES RISQUES PERSONNELS DE SON DIRIGEANT (décès, divorce, incapacité)**

*Animé par Jean-François Desbuquois, Président de la commission droit du Patrimoine, Céline Cadars-Beaufour, Présidente de la commission droit de la Famille*

**Nos partenaires : Aon, Libéa**

*Il est fréquent d'envisager les risques que l'entreprise peut faire peser sur le patrimoine de son dirigeant (responsabilité du mandataire social, caution personnelle, extension de procédure collectives).*

*Mais il ne faut pas négliger non plus ceux qui pèsent sur le dirigeant en tant que personne physique (décès, divorce, incapacité) et qui risquent d'avoir de graves conséquences*

*pour l'entreprise. Les identifier c'est souvent se donner les moyens d'en prévenir les principales conséquences pénalisantes pour l'entreprise.*

### **LA TRANSMISSION DU CABINET D'AVOCATS : COMMENT SURMONTER LES DIFFICULTES ? COMMENT OPTIMISER LA TRANSMISSION ?**

*Animé par Gilles Camphort et Grégory Mouy, co-présidents de la commission droit des Sociétés, Laurence Dupuis et Sandrine Hagenbach, co-présidentes de la Commission Structures d'exercice et Bénédicte Bury, Présidente de la Commission droit bancaire*

**Nos Partenaires : Interfimo, AG2R La Mondiale**

*La « patrimonialisation accrue » des structures d'exercice a permis d'envisager plus facilement la transmission du cabinet d'avocats.*

*Une telle transmission soulève cependant des difficultés et génère des conflits, notamment entre les avocats du cabinet dont la transmission est envisagée. Comment les surmonter ?*

*La valorisation du cabinet est également une opération très délicate, et il est par ailleurs très important pour le cessionnaire de bien connaître et maîtriser les modes de financement de la reprise qui s'offrent à lui.*

*Enfin, « savoir bien se choisir » et mettre en place une période de transition lors de la transmission sont certainement les aspects les plus importants pour réussir la reprise. Comment optimiser l'opération de transmission ?*

### **LE DROIT VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL**

*Animé par Antoine-Audoine Maggiar, Président de la Section Internationale*

*La multiplication des normes, lois et règlements, tant au niveau français qu'europpéen ou international, constitue-t-elle un frein ou, bien au contraire, une formidable occasion de développement pour les entreprises que nous conseillons et les cabinets que nous animons ?*

*Un ensemble d'intervenants venant de l'entreprise comme de cabinets ou d'instances professionnelles, plus particulièrement tournés vers l'international, viendront débattre des différents aspects à mettre en œuvre ou améliorer pour faire de notre droit un vecteur de développement à l'international tant pour nos clients existants ou potentiels que pour nos cabinets.*



## THEMATIQUES VENDREDI 18 OCTOBRE - 14H30 / 16H

### CLES POUR (BIEN) REDIGER LA CLAUSE DE REGLEMENT DES LITIGES

Animé par Catherine Peulvé, co-présidente de la Commission REL

**Partenaires : IEAM, CMAP**

Cet atelier a pour objectif de vous aider à mieux apprécier l'efficacité pratique et opérationnelle des clauses de règlement des litiges, en matière d'arbitrage, de médiation, lors de la mise en place d'un dispute board, etc..., dans différents types de support (contrats, conditions générales de vente et d'achat, règlements professionnels, autres). Les clauses les plus fréquemment utilisées seront analysées tour à tour par deux intervenants, avocats ou partenaires, qui mettront en évidence, de façon concrète et vivante, pour l'un, les qualités de la clause à l'étude, et pour l'autre, ses imperfections. Les présentations seront suivies d'un débat libre durant lequel les participants seront invités à donner leur avis et poser des questions

### LES PROCÉDURES DÉMATÉRIALISÉES : ETAT DES LIEUX

Animé par Clarisse Berrebi, Présidente de la commission Technologies avancées, Alexandre Moustardier, co-président de la commission Environnement et Développement durable, Emmanuel Raskin, Président de la Commission Procédure

**Notre Partenaire : Lexisnexis**

Le succès non démenti du Réseau privé virtuel avocats (RPVA), avec plus de 35 000 abonnés, est un des faits marquants participant du positionnement de la profession d'avocat sur le terrain de la dématérialisation et de la communication électronique. Le RPVA est un outil fédérateur capable de créer l'unité au sein de la profession et l'égalité entre tous les avocats de France. Il apporte des gains de temps et de productivité. Pourtant, il reste un outil contesté. Il est très performant et probablement le plus avancé en Europe en ce qui concerne la dématérialisation des procédures juridictionnelles. Toutefois, cet outil doit évoluer, rester à la pointe des usages technologiques et permettre une stricte application du code de procédure civile. En aucune manière, il ne s'agit de créer un droit de la « procédure civile dématérialisée ». Renforcer le RPVA et assurer sa pérennité impliquent de doter l'institution nationale de tous les moyens humains et matériels permettant de donner toute sa dimension virtuelle à un outil qui doit fonctionner en tout lieu et en tout temps. **L'atelier consacré aux procédures dématérialisées veut répondre aux questions suivantes :**

- Quels sont constats de la pratique désormais installée des

procédures dématérialisées devant les cours d'appel et les tribunaux de grande instance après les échéances importantes des années 2012 et 2013, les dernières évolutions de e-Barreau et le contentieux de la forme ?

- Comment pratique-t-on les procédures dématérialisées devant les tribunaux de commerce, les tribunaux administratifs et cours administratives d'appel ?
- Quel avenir pour la dématérialisation des actes juridiques, la conservation de l'acte d'avocat et les travaux du Conseil national des barreaux sur ces thèmes ?

### OPTIMISER LA REMUNERATION DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE

Animé par Jacques Taquet, co-président de la commission droit fiscal, Stanislas Dublineau, président de la commission droit social et Anne Vaucher, présidente de la commission "Statut professionnel de l'avocat" au CNB

**Nos Partenaires : GAN Assurances et CIC**

Rendre plus efficace et incitative la rémunération du chef d'entreprise est une préoccupation économique et sociétale. Les principaux leviers pour améliorer cette efficacité concerne : le coût global de la rémunération pour l'entreprise, le net disponible pour le dirigeant, les couvertures sociales qui lui sont offertes (retraite, prévoyance, mutuelle), et les rémunérations à long terme. D'autant que la structuration de la rémunération du dirigeant ne doit pas s'appréhender uniquement sur le court terme. Elle ne peut pas se résumer aux seuls revenus immédiats. Il est impératif de tenir compte de l'avenir du dirigeant : ses succès et ses échecs, son activité professionnelle et sa future retraite. L'objectif de cet atelier est donc de définir les contours d'une stratégie, en conformité avec la loi, pouvant permettre de rapprocher le revenu disponible du dirigeant et le coût pour la société, tout en lui permettant de bénéficier de prestations sociales adaptées à sa situation. Il s'agit de préciser la meilleure répartition entre les prélèvements sociaux et les prélèvements fiscaux et d'expliquer les raisons qui doivent conduire un dirigeant à se rémunérer sous forme de salaire, d'actions ou de dividendes. Autant d'éléments clefs permettant aux avocats, conseils de dirigeants d'entreprise, d'aider leur client à prendre les bonnes décisions.

### LA PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES

Animé par Thierry Monteran,

**Notre Partenaire : Banque Delubac & Cie**

Cet atelier abordera la réforme en cours orientations dangers et la réforme des tribunaux de commerce



+com - agenceplus.com.com

« J'utilise SECIB, c'est toute la différence »

- . Seul éditeur de logiciels français certifié ISO 9001
- . Solutions informatiques et mobiles pour avocats
- . Une gamme de logiciels adaptée à vos besoins
- . Labellisé e-Barreau

  
**SECIB**  
SOLUTIONS POUR AVOCATS



[www.secib.fr](http://www.secib.fr)  
04 99 53 21 90 - [message@secib.fr](mailto:message@secib.fr)



XXI<sup>ème</sup>  
CONGRÈS  
Bordeaux  
2013

## LISTE DES HOTELS PROPOSES

Pour chacun de ces hôtels **merci de réserver en indiquant "Congrès ACE" et de vérifier auprès d'eux les conditions d'annulation. Taxe de séjour non comprise**

### GRAND HOTEL DE BORDEAUX & SPA\*\*\*\*\*



www.ghbordeaux.com  
2-5, Place de la Comédie - Tel. 05 57 30 44 44  
mail : Karol.Ratiney@ghbordeaux.com  
**Single : 230€ | Double : 250€ petit déjeuner compris**  
Réservation impérative avant le 31 mai. Demander la fiche de réservation auprès de l'ACE  
(5mns du Palais de la Bourse)

### HOTEL BURDIGALA \*\*\*\*\*

www.burdigala.com  
115, rue Georges Bonnac - Tel. 05 56 90 16 16  
mail : burdigala@burdigala.com  
**Single et double : 195€ - Petit déjeuner : 24€**  
Réservation impérative avant le 24 juin  
(10mns du Palais de la Bourse)

### HOTEL DE SEZE\*\*\*\*

www.hotel-de-seze.com  
23, allée de Tourny - Tel. 05 56 14 16 16  
mail : contact@hotel-de-seze.com  
**Single et double : 225€ - Petit déjeuner : 23€**  
Réservation impérative avant le 31 mai  
(5mns du Palais de la Bourse)

### HOTEL de NORMANDIE \*\*\*\*

www.hotel-de-normandie-bordeaux.com  
7 & 9 cours du 30 Juillet - Tel : 05 56 52 16 80  
mail : info@hotel-de-normandie-bordeaux.com  
**single : 150 euros | Double : 185€ - petit déjeuner compris**  
Réservation impérative avant le 31 Juillet  
5mns du Palais de la Bourse)

### MERCURE BORDEAUX CITE MONDIALE \*\*\* \*

www.accorhotels.com/fr/hotel-2877-mercure-bordeaux-x-cite-mondiale-centre-de-congres/index.shtml  
18 Parvis des Chartrons - 20 Quai des Chartrons  
Tel : 05.56.01.79.79 - mail : H2877@accor.com  
**single : 156,50€ | Double : 173€ - petit déjeuner compris**  
Réservation avant le 31 juillet  
(10mns à pied du Palais de la Bourse ou tramway)

### QUALITY HOTEL BORDEAUX CENTRE \*\*\*

www.qualityhotelbordeauxcentre.com  
27, rue du Parlement Ste Catherine - Tel. 05 56 81 95 12  
mail : fgaucher.quality@orange.fr  
**Single : 124€ | Double : 134€ - petit déjeuner compris**  
Réservation impérative avant le 31 juillet  
(5mns du Palais de la Bourse)

### BEST WESTERN BAYONNE ETCHE-ONA\*\*\*

www.bordeaux-hotel.com  
Entrées : 4 rue Martignac et 11 rue Mautrec  
Tél : 05 56 48 00 88  
mail : bayetche@bordeaux-hotel.com  
**Single : 128€ | Double : 147€ petit déjeuner compris**  
Réservation impérative avant le 31 juillet - (5mns du Palais de la Bourse)

### HOTEL LA TOUR INTENDANCE \*\*\*

www.hotel-tour-intendance.com  
16, rue de la Vieille Tour - Tel : 05 56 44 56 56  
mail : info@hotel-tour-intendance.com  
**single : de 98€ à 128€ | Double 108 à 138€**  
**Petit déjeuner : 10€**  
Réservation avant le 31 juillet  
(8mns du Palais de la Bourse)



### HOTEL DES 4 SOEURS \*\*

www.hotel-bordeaux-centre.com  
6, cours du XXX Juillet - Tel : 05 57 81 19 20  
mail : hotelbordeauxcentre@googlemail.com  
**Single : 80€ | Double : 95€, petit déjeuner : 11 €**  
Réservation impérative avant le 31 juillet  
(5mns du Palais de la Bourse)



XXI<sup>ème</sup>  
CONGRÈS  
**Bordeaux**  
2013

**PROGRAMME ACCOMPAGNANTS**

**Jeudi 17 octobre - 14h30/16h30 :**

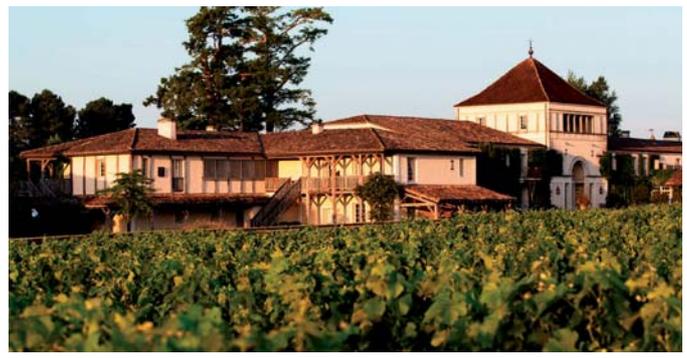
**VISITE GUIDÉE DE BORDEAUX**  
*Flânerie dans le centre historique de Bordeaux. Visite accompagnée et commentée.*  
**TARIF : 20€**



**Vendredi 18 octobre - 10h/16h30 :**

**A LA DECOUVERTE DES SOURCES DE CAUDALIE.**

*Le domaine des Sources de Caudalie, hôtel classé 5 étoiles, est situé au cœur des terres du Château Smith Haut Lafitte, où le vignoble du Grand Cru classé des Graves s'étend à perte de vue. Nous vous proposons de découvrir cet endroit magique, dédié à l'art de vivre au coeur des Vignes. Il abrite le premier Spa Vinothérapie dans un environnement d'une rare beauté.*



**Deux propositions :**  
 *Cours de cuisine par le chef étoilé Nicolas Masse et déjeuner* : pour découvrir les astuces du chef, des nouvelles recettes pleines de saveurs pour épater vos invités ou pour vous faire plaisir. Cours de cuisine de 2h (maximum 10 personnes), suivi du déjeuner dégustation à la Table du Lavoir : **109€**  
 *Soin et déjeuner* : la carte des soins étant très variée, nous vous proposons de nous consulter (entre **65€** et **200€**) et déjeuner à la Table du Lavoir (déjeuner **67€**)

**SOIRÉES**

**Jeudi 17 octobre :**

**DINER MILLESIME**  
**Dîner de Gala au Hangar 14**



*Avec le Groupe Pash Gang, que vous avez beaucoup apprécié lors de notre soirée à Cannes et remise des 2èmes Trophées des Régions.*

**Vendredi 18 octobre :**



**SOIREE VENDANGES**  
*A quelques kilomètres de Bordeaux, Évènement «Grands Crus», au milieu des Vignes de Château Lafitte à perte de vue.*

***Dîner dansant***

# BULLETIN D'INSCRIPTION CONGRÈS

A retourner au 5 rue St Philippe du Roule 75008 Paris - Tél : 01.47.66.30.07 / Fax : 01.47.63.35.78 - mail : ace@avocats-conseils.org

**Numéro de formateur : 11.75.3889975**

**Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur : [www.treeview.fr/aceform](http://www.treeview.fr/aceform)**

Lieu du Congrès : Palais de la Bourse - Bordeaux

Nom ..... Prénom .....

Avocat  Juriste d'entreprise  Élève Avocat / Etudiant  Autre

Raison sociale .....

Adresse professionnelle .....

Code Postal ..... Ville ..... N° Siren : .....

Tél. .... Fax ..... E-mail .....

Si vous êtes accompagné :

Nom ..... Prénom .....

## Réductions transport :

 Souhaite recevoir ..... bulletin(s) de 20% réduction

 Tarifs négociés . <http://www.airfranceklm-globalmeetings.com/?eid=19464AF>

Je participe pour la première fois au Congrès de l'ACE  Je souhaite recevoir un bulletin d'adhésion à l'ACE

Date et Signature

## INSCRIPTIONS comprenant les formations et les 2 déjeuners

### Adhérents ACE, AFJE, Cercle Montesquieu, AAMTI

Avocat inscrit depuis plus de 5 ans : 440 €(367,89 HT)

Avocat de 3 à 5 ans de barreau : 340 €(284,28 HT)

Avocat 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et Honoraire : 180 €(150,50 HT)

Elève avocat et étudiant : 90 €(75,25 HT)

Juriste d'Entreprise : 340 €(284,28 HT)

### Non adhérents et autres

Avocat inscrit depuis plus de 5 ans : 500 €(418,06 HT)

Avocat de 3 à 5 ans de barreau : 400 €(334,45 HT)

Avocat 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et Honoraire : 200 €(167,22 HT)

Elève avocat et étudiant : 100 €(83,61 HT)

Juriste d'Entreprise : 400 €(334,45 HT)

Montant à reporter  €

## DEJEUNERS ET DINERS

(Les déjeuners des congressistes sont compris dans le montant de l'inscription)

### Jeudi 17 octobre 2013

Déjeuner accompagnant : 40 €(33,44 HT)  €

Soirée Millésime : 142 €(118,73 HT)  €

### Vendredi 18 octobre 2013

Déjeuner accompagnant : 40 €(33,44 HT)  €

Soirée Vendanges au Château Lafitte : 115 €(96,15 HT)  €

### Samedi 19 octobre 2013

Déjeuner au Café du Port : 53 €(44,31 HT)  €

## PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

### Jeudi 17 octobre 2013 - 14h30 / 16h30

Visite guidée de Bordeaux : 20 €(16,72 HT)  €

### Vendredi 18 octobre 2013 - 10h00 / 16h30 : À la découverte des sources de Caudalie

Cours de cuisine et déjeuner : 109 €(91,14 HT)  €

Soin et déjeuner : 67 €(56,02 HT) pour le déjeuner et demandez l'ACE la carte des soins et les tarifs qui vous seront facturés à part  €

Clause d'annulation : A partir du mercredi 9 octobre 2013, la totalité du montant des repas sera conservée par l'ACE et 30% du montant de l'inscription

### Chèque à l'ordre de l'ACE ou virement :

banque :30003 agence :03270 numéro de compte :00050394186 clé: 71  
domiciliation Agence Société générale paris Ternes - IBAN : FR76 3000 3032 7000 0503 9418 671  
BIC -ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Total à régler

**VENDREDI 18 OCTOBRE 2013**

## INSCRIPTIONS AU CARREFOUR DES COMMISSIONS DE TRAVAIL ACE

### 9h/10h

- ACE-JA : Delphine Gallin
- ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : Thierry Montéran
- FORMATION : Bénédicte Bury
- DROIT IMMOBILIER : Caroline de Puysegur
- DROIT PATRIMONIAL : Jean-François Desbuquois
- DROIT DES SOCIÉTÉS : Grégory Mouy et Gilles Camphort

### 10h/11h

- DROIT ÉCONOMIQUE : Cédric Berto  
ET PROCÉDURE : Emmanuel Raskin
- DROIT DE LA FAMILLE : Céline Cadars-Beaufour
- DROIT FISCAL : Yann Leclerc, Jacques Taquet
- SECTION INTERNATIONALE : Antoine-Audoïn Maggiar
- DROIT PÉNAL : Vincent Nioré et Cédric Labrousse
- DROIT SOCIAL : Stanislas Dublineau
- DROIT DES TECHNOLOGIES AVANCÉES :  
Clarisse Berrebi

## INSCRIPTIONS AUX ATELIERS

### 11h30 / 13h

- LA MAITRISE DE L'IMAGE COMME MOTEUR  
DE LA CROISSANCE DES CABINETS D'AVOCATS :  
Delphine Gallin
- PROTEGER L'ENTREPRISE CONTRE LES  
RISQUES PERSONNELS DE SON DIRIGEANT  
(décès, divorce, incapacité) : Jean-François  
Desbuquois, Céline Cadars-Beaufour
- LA TRANSMISSION DU CABINET D'AVOCATS :  
COMMENT SURMONTER LES DIFFICULTES ?  
COMMENT OPTIMISER LA TRANSMISSION ?  
Gilles Camphort, Grégory Mouy, Laurence Dupuis  
Sandrine Hagenbach, Bénédicte Bury
- LE DROIT VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT  
À L'INTERNATIONAL  
Antoine-Audoïn Maggiar

### 14h30 / 16h

- OPTIMISER LA REMUNERATION  
DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE :  
Jacques Taquet, Stanislas Dublineau et  
Anne Vaucher
- LA PREVENTION DES DIFFICULTES  
DES ENTREPRISES  
Thierry Monteran
- CLÉS POUR (BIEN) RÉDIGER LA CLAUSE DE  
RÈGLEMENTS DES LITIGES :  
Catherine Peulvé
- LES PROCÉDURES DÉMATÉRIALISÉES :  
ÉTATS DES LIEUX Clarisse Berrebi, Alexandre  
Moustardier, Emmanuel Raskin

# amap.L.

**Association de gestion agréée indépendante**

Créée en 1978 par essentiellement des conseils juridiques et fiscaux, présidée par un avocat, l'AMAP.L. compte actuellement plus de 5300 adhérents.

**Ouverte à toutes les Professions Libérales et notamment aux Avocats**

- Allègement d'impôt et avantages fiscaux.
- Compétence juridique et fiscale pour toutes les professions libérales.
- Accès privilégiés à notre extranet, le site d'informations juridiques et fiscales de l'AMAP.L. pour les professions libérales.  
Une information originale, réactive et pertinente.
- Formations adaptées à toutes les professions libérales et homologuées par le CNB.
- TDNIM.COM le Portail Déclaratif Fiscal et Social.
- Échanges permanents avec les institutionnels.

Tél. 04 66 29 04 59  
contact@amapl.com

[www.amapl.com](http://www.amapl.com)

→ **tdnim.com** ↗

**Un Guichet Unique pour  
toutes vos télédéclarations**

**tdnim.com** ↗

**Un Guichet Unique pour toutes vos  
télédéclarations.  
Un portail déclaratif fiscal et social  
ouvert à toutes les catégories fiscales.**

contact@tdnim.com  
Tél. 04 66 29 09 44 [www.tdnim.com](http://www.tdnim.com)

**tdnim.com** ↗

**C'est la possibilité de saisir directement sur  
[www.tdnim.com](http://www.tdnim.com), et de télétransmettre et de  
télépayer facilement aux Impôts :**

- Votre déclaration fiscale 2035 (BNC)
- Votre déclaration de TVA, de CVAE, d'IS, de TS  
avec le télépaiement correspondant.

# PolyOffice Plus

Le logiciel de gestion et de rédaction d'actes  
des cabinets d'avocats



1<sup>er</sup> logiciel labellisé  
RPVA par le Conseil  
National des Barreaux



**Vous souhaitez gagner du temps, optimiser votre organisation ?  
Équipez sereinement votre cabinet.**

- Faites le choix d'une solution performante et reconnue pour développer votre activité.
- Ne faites aucun compromis sur la sécurité juridique de vos actes et de vos dossiers juridiques ou judiciaires.

PARCE QUE CHAQUE CABINET A DES BESOINS SPÉCIFIQUES,  
NOS SOLUTIONS S'Y ADAPTENT !

 LexisNexis®

Informations et démonstrations  
[www.lexisnexis.fr/essai.html](http://www.lexisnexis.fr/essai.html) - 0.821.200.700  
(0,1124 puis 0,09€/min à partir d'un poste fi xe)

# libea.fr

ASSUREUR DES PROFESSIONS LIBÉRALES



## De jour comme de nuit **ASSUREZ** avec Libéa !



Découvrez et profitez dès à présent de l'offre «Adhérent ACE» !

Devis et souscription immédiate

# libea.fr

ou appelez l'un de nos conseillers au

# 0 811 71 811\*

\*Prix d'un appel local depuis un poste fixe, susceptible d'évoluer selon de l'opérateur utilisé.

- AUTOMOBILE
- 2 ROUES
- HABITATION
- LOCAL PRO
- SANTÉ
- PRÉVOYANCE

**Plus de 250 000 libéraux nous font déjà confiance !**

LIBEA Société anonyme au capital de 20 000 000 - Entreprise régie par le code des assurances - Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 Puteaux - Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche, 92919 LA DEFENSE CEDEX - 440 214 310 RCS NANTERRE.

